

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL190

présenté par
M. Le Bouillonec, rapporteur et M. Clément, rapporteur

ARTICLE 18 SEXIES

A l'alinéa 27, substituer aux mots :

« se combiner »,

les mots :

« être prises conjointement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.